COMMUNE DE CATENAY

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 17 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi dix-sept juin à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué le 06 juin 2025, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Norbert CAJOT, Maire.

Présents : HELLUIN Christine, CASTELAIN Mathieu, CAUVILLE Philippe, FLEURY Jean-Claude, GUENET Marie, GOSSE Sophie, DONCKELE Chantal, CUVILLY Didier, OLIVIER Alain, ROBIN Patrick,

Absents : QUINTARD Isabelle, CATHELINE Delphine, DOUBLET Alain

Procuration : DOUBLET Alain donne procuration à CAUVILLE Philippe

Secrétaire de séance : DONCKELE Chantal

Nombre de conseillers en exercice : 14
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de votants : 12

Adoption du procès-verbal du conseil du 05 juin 2025

Le quorum ayant été constaté, Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 05 juin 2025. Aucune remarque n'ayant été émise sur le procès-verbal, il est adopté à l'unanimité.

Information : Conseil d'école

M. OLIVIER, ayant assisté au conseil d'école, explique les informations reçues lors de cette réunion au conseil municipal.

Point : Règlement du PLUI 51 – Zone UB

M. le Maire indique au conseil municipal qu'on doit discuter des détails du règlement du PLUI 51 sur la future zone UB, qui correspond actuellement à notre zone UA – le Bourg.

Fait et délibéré ce jour,

La secrétaire de séance
Chantal DONCKELE

Le Maire,
Norbert CAJOT